



COMMUNIQUÉ RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite les candidats déclarés définitivement admis au concours direct des 20 et 21 mars 2021 pour le recrutement spécial des Traducteurs-Interprètes Principaux, des Traducteurs Principaux et des Traducteurs, session 2021, qui ont pris service le 11 mai 2021 dans son Département Ministériel, à se présenter à la Direction du Développement des Ressources Humaines de l'État (porte 409), le mercredi 22 septembre 2021 à 09 heures précises, pour le retrait des certificats collectifs de prise de service et des décisions de mise à disposition.

N.B : Le port du masque est obligatoire.

Ampliations :

- MINFOPRA/DDRHE/CELCOM
- TTES DEL.REG./MINFOPRA
- AFFICHAGE/CHRONO

Le Ministre de la Fonction Publique
et de la Réforme Administrative



JOSEPH LE